

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2023

MORATOIRE SUR LE DÉPLOIEMENT DES MÉGA-BASSINES - (N° 1766)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 100

présenté par
Mme Batho

à l'amendement n° 51 de Mme Guetté

APRÈS L'ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, substituer aux mots

« dix ou trente »,

le mot :

« cinquante ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Des infrastructures aussi lourdes et aussi coûteuses ne peuvent être justifiées par un horizon de court terme. L'étude d'impact doit à minima tenir compte des effets prévisibles du changement climatique sur un horizon de temps de cinquante ans.